



## **PROGRAMME DE FINANCEMENT POUR L'ORIENTATION DES OFFICIELS DE CLUBS DES DISTRICTS SIMPLES ET DISTRICTS SIMPLES PROVISOIRES 2008-2009**

### **FICHE D'INFORMATION**

#### **EN QUOI CONSISTE LE PROGRAMME DE FINANCEMENT POUR L'ORIENTATION DES OFFICIELS DE CLUBS ?**

Ce programme offre aux districts simples et districts simples provisoires un financement limité pour la formation des officiels de club.

Les dépenses autorisées seront remboursées à raison de 50 \$US au maximum par officiel de club qui y participe plus 50 \$US pour le président de commission de district chargé de la formation des responsables. Les fonds sont débloqués sous la forme du remboursement des frais encourus. Ce remboursement est effectué directement auprès du district simple ou du district simple provisoire, selon les règles du remboursement des dépenses pour le programme de financement pour l'orientation des officiels de clubs des districts simples et districts simples provisoires 2008-2009. Les dépenses liées au programme et pouvant être remboursées comprennent : les frais de location de la salle de réunion et du matériel audiovisuel, l'achat des fournitures nécessaires, le prix des repas et du logement pour les participants et les animateurs autorisés.

#### **PAR OU FAUT-IL COMMENCER ?**

Faire une demande de financement.

Dès que votre district simple ou district simple provisoire planifiera la formation des officiels de clubs, veuillez soumettre les documents suivants au service de l'administration de la formation des responsables au moins quarante-cinq (45) jours avant la séance de formation :

- 1) Formulaire de demande de fonds pour l'orientation des officiels de club de District simple ou de District simple provisoire (ci-joint)

**NOTA BENE : Le gouverneur de district en fonction doit signer le formulaire de demande de financement**

- 2) Liste des prénoms/noms des animateurs, leurs qualifications et les sujets qu'ils présenteront
- 3) Les grandes lignes du programme
- 4) Le budget du programme

#### **COMMENT CE DEROULE LA PROCEDURE D'APPROBATION DU FINANCEMENT ?**

Dès la réception de ces renseignements, ceux-ci seront étudiés et s'ils sont approuvés, la lettre de confirmation sera adressée au président du district chargé de la formation des responsables.

Les fonds sont limités et l'envoi des précisions requises pour demander des fonds n'est pas une garantie que votre district recevra le financement sollicité.

## **QUE DOIT-ON FAIRE UNE FOIS QUE LE PROGRAMME DE FORMATION DES OFFICIELS DE CLUB SERA TERMINE ?**

Le district simple ou le district simple provisoire doit remplir et soumettre les formulaires suivants (joint) :

- 1) Un état de frais dûment rempli avec tous les reçus originaux (voir règlement de l'apurement des comptes ci-joint)
- 2) Le formulaire de vérification des participants qualifiés, dûment rempli, avec les signatures des participants, attestant leur participation.

## **INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

Le remboursement sera émis au nom du district simple ou du district simple provisoire.

Il est impératif que les états de frais nous soient retournés dans les plus brefs délais et conformément au règlement du Lions Clubs International, qui stipule que les états de frais doivent être reçus dans un délai de 120 jours suivant la fin du séminaire de formation. Les états de frais reçus après 120 jours ne pourront pas être pris en considération pour leur remboursement.

## **OU ET A QUI ENVOYER LES FORMULAIRES UNE FOIS REMPLIS ?**

Chef du service de l'administration de la formation des responsables  
Leadership Division  
Lions Clubs International  
300 W 22<sup>nd</sup> Street  
Oak Brook, Illinois 60523-8842, Etats-Unis

## **QUESTIONS ?**

Merci de les adresser à : [leadership@lionsclubs.org](mailto:leadership@lionsclubs.org) ou par fax au : 630-571-1682 ou par téléphone au 1 630 571-5466, ext 385 (service en anglais).



**2008-2009**  
**PROGRAMME D'ORIENTATION DES OFFICIELS DE CLUB**  
**DE DISTRICT SIMPLE ET DE DISTRICT SIMPLE PROVISoire**

**VERIFICATION DES PARTICIPANTS AUTORISES**

Les personnes dont les noms figurent ci-dessous attestent qu'elles ont assisté au programme d'orientation des officiels de club offert par le district \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_.

(Veuillez remplir le tableau ci-dessous)

	Numéro de club	Nom	Numéro de membre	Titre	Signature
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					

\_\_\_\_\_  
*Président de la formation des responsables du district*  
(Imprimer Prénom, Nom)

\_\_\_\_\_  
*Président de la formation des responsables du district*  
(Signature)

**Reproduction du formulaire autorisée**

**Envoyer à :** Leadership Administration, Lions Clubs International, 300 W. 22nd Street, Oak Brook, IL 60523-8842, ou par **fax au** 1.630-571-1682.



**DEMANDE DE FINANCEMENT DU PROGRAMME D'ORIENTATION DES OFFICIELS DE  
CLUB DE DISTRICT SIMPLE ET DE DISTRICT SIMPLE PROVISoire  
2008-2009**

**FORMULAIRE DE DEMANDE**

Remplir cette demande de financement et la soumettre pour être qualifié pour obtenir un financement dans le cadre du programme d'orientation des officiels de clubs de district simple ou de district simple provisoire.

**Pour que la demande soit prise en considération, veuillez nous retourner cette fiche, dûment remplie, au moins quarante-cinq (45) jours avant le séminaire de formation.**

**RENSEIGNEMENTS SUR LE PROGRAMME**

1. Type de programme \_\_\_\_\_
2. Dates du programme \_\_\_\_\_
3. Site du programme \_\_\_\_\_
4. Nombre de participant attendu \_\_\_\_\_
- 5. Merci de joindre un exemplaire de l'ordre du jour ou des grandes lignes du programme.**
- 6. Merci de joindre la liste des prénoms, noms et qualifications des personnes qui animeront le programme de formation.**

**RENSEIGNEMENTS SUR LE DISTRICT SIMPLE OU DISTRICT SIMPLE PROVISoire**

1. District: \_\_\_\_\_
2. Coordonnées du président de commission chargé de la formation des responsables
  - A. Prénom/nom (*merci d'imprimer*) \_\_\_\_\_
  - B. Adresse complète \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ Pays \_\_\_\_\_
  - C. Téléphone: \_\_\_\_/\_\_\_\_ Télécopie \_\_\_\_/\_\_\_\_
  - D. E-mail \_\_\_\_\_
3. Accord du Gouverneur de District (*exigé pour le financement*)

\_\_\_\_\_  
[imprimer les prénom/nom du Gouverneur de District]

\_\_\_\_\_  
[signature du Gouverneur de District]

**Veillez retourner** cette fiche au Service "Leadership Administration", Lions Clubs International, 300 West 22nd Street, Oak Brook, IL 60523-8842, Etats-Unis ou l'adresser par **télécopie** au 1 630-1682.





**2008-2009**  
**PROGRAMME DE FINANCEMENT POUR L'ORIENTATION**  
**DES OFFICIELS DE CLUB DES DISTRICTS SIMPLES ET DISTRICTS SIMPLES PROVISOIRES**

**REGLES DE REMBOURSEMENT**

Le Lions Clubs International remboursera les districts simples et districts simples provisoires approuvés à l'avance pour les dépenses reliées au séminaire de formation des officiels de club pour une somme allant jusqu'à 50 \$US au maximum pour chaque participant qualifié et le président de commission de district chargé de la formation des responsables. Les officiels de clubs sont les seuls participants qui soient autorisés:

- A. Le prix des chambres d'hôtel. Le reçu original de l'hôtel faisant ressortir les noms des occupants, doit être joint au relevé de frais.
  - B. Le coût raisonnable des repas dans le cadre du programme. Les reçus originaux des repas, sur lesquels les détails des repas seront marqués, doivent être joints au relevé de frais.
  - C. L'achat de fournitures nécessaires à la présentation du programme. Les reçus originaux doivent être joints.
  - D. La location de la salle de réunion et de l'équipement nécessaire. Les reçus originaux doivent être joints.
1. Aucun remboursement ne sera fait pour les frais de voyage (i.e. avion, autobus, train ou pour les kilomètres parcourus en automobile) ni pour les frais généraux, tels que les boissons alcoolisées, le téléphone, le blanchissage/teinturier, le stationnement d'une voiture, l'assurance voyage etc.
  2. Pour se faire rembourser, les participants autorisés doivent assister au programme de formation des officiels de club, dans sa totalité.
  3. Les remboursements seront faits dans les devises locales du district, sauf si les intérêts de l'Association dictent autrement (selon les règlements du Conseil) et conformément au taux de change utilisé par le siège inter-national au moment où les dépenses ont été faites. Le remboursement sera fait en dollars américains, lorsque l'Association ne maintient pas de compte en banque dans le pays du participant.  
**NB : les virements inter-bancaires ne peuvent être effectués vers un compte bancaire personnel.**

Le Lions Clubs International ne prévoit aucune disposition pour l'assurance médicale pour ses membres, qu'ils assistent à une manifestation Lions ou non. Il est donc conseillé, dans le cadre d'un déplacement Lions ou autre, de *se munir d'une couverture médicale adéquate*. Un grand nombre de contrats, qu'ils soient privés ou professionnels, ne prévoient pas de couverture en dehors du pays, parfois ni même en dehors de la ville, de l'Etat ou de la Province. Cela est le cas en ce qui concerne le plan d'assurance médicale USA Medicare qui ne s'applique qu'aux Etats-Unis. C'est probablement aussi le cas dans bien d'autres pays, que le plan soit étatisé ou privé. C'est une question personnelle qui variera d'une personne à une autre. Il y a donc lieu d'examiner soigneusement votre propre situation et celle des membres de votre famille et de vos amis.

**CONFORMEMENT AUX REGLEMENTS DU LCI, LES ETATS DE FRAIS REÇUS 120 JOURS APRES LE SEMINAIRE DE FORMATION OU PLUS TARD NE SERONT PAS CONSIDERES POUR LE REMBOURSEMENT.**